

Département

Des Pyrénées-Orientales

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**De la Commune de SAINT MARSAL**

Envoyé en préfecture le 15/04/2025

Reçu en préfecture le 15/04/2025

Publié le

ID : 066-216601831-20250412-2025\_10-DE

S<sup>2</sup>LO

Membres du C.M.

En exercice : 6

Présents : 4

Suffrages exprimés : 5

Séance du 12 avril 2025

L'an deux mille vingt cinq et le douze avril à quinze heures, le Conseil Municipal de cette Commune, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Présents : METIVIER Guy, BABYLON Martine, BONNEFOY Daniel, LLABOUR Fabrice, VILLELONGUE Huguette

Absent excusé : CHANTREL Magali a donné procuration à BONNEFOY Daniel  
M. BONNEFOY Daniel a été nommé secrétaire de la séance.

Date de la convocation :  
03 avril 2025

Délibération n°2025-10 :  
Compte administratif  
2024 Budget Principal

Sous la présidence de M. BONNEFOY Daniel, 1<sup>er</sup> adjoint chargé de la préparation des documents budgétaires, le Conseil Municipal examine le compte administratif communal 2024, qui s'établit ainsi :

*Fonctionnement*

Dépenses : 218 257,28 €

Recettes : 246 514,96 €

Report de l'exercice N-1 : 42 205,66 €

Résultat de clôture : 70 463,34 €

*Investissement*

Dépenses : 114 193,28 €

Recettes : 252 130,67 €

Report de l'exercice N-1 : 113 565,44 €

Restes à réaliser : 180 000,00 €

Hors de la présence de M. METIVIER Guy, Maire, le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif du budget communal 2024.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus,  
Ont signé au registre tous les membres présents,  
Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations

Acte rendu exécutoire  
Après remise en Préfecture



Le 1<sup>er</sup> Adjoint  
Daniel BONNEFOY